

L'an deux mil vingt-trois,
Le treize avril,

S'est réuni l'assemblée générale des membres de l'association sans but lucratif « **Groupement Régional Interdisciplinaire Douleur** », en abrégé « G.R.I.D. », ayant son siège social en région Wallonne, établi à Onhaye (5523), Rue Grande, Som. 69, et inscrite auprès du Tribunal de l'entreprise de Liège - division Dinant, sous le numéro d'entreprise 0502.975.781.

Bureau

La séance est ouverte à dix-neuf heures quinze sous la présidence de Madame Caroline DRESSE qui désigne Madame Vanessa GILLIARD comme secrétaire. Monsieur Quentin VERWACHT est nommé scrutateur par l'assemblée.

Composition de l'Assemblée

Sont ici présents ou représentés les membres dont les noms, prénoms ou dénomination et numéro d'entreprise, figurent à la liste de présences ci-annexée et signée par chacun d'eux, ou leur mandataire avant l'ouverture de la séance. Elle est arrêtée et signée par les membres du bureau.

Ordre du jour

1. Accueil et mot de la présidente
2. Approbation du PV de l'AG 2022 (en annexe)
3. Présentation des comptes et du bilan 2022 (par le trésorier, le Dr Mohamed Ali Bali, voir annexe)
Approbation des comptes et décharge des administrateurs
4. Bilan du congrès du 15 octobre 2022
5. Bilan BPS et reconnaissance de la spécialité d'algologie (Dr Quentin Verwacht)
6. Projets 2023 :
 - a. Création de consentements communs pour infiltrations fréquentes
 - b. Organisation d'une réunion de radioprotection
 - c. Organisation d'une matinée scientifique et familiale consacrée au cannabis médical
 - d. Appel à candidature pour un nouveau bureau en 2024
 - e. Appel à candidature pour l'OCN

Délibération

L'assemblée aborde l'ordre du jour, et, après échange de vues, prend les résolutions suivantes :

Première résolution

- La présidente rappelle les différents points abordés lors de l'assemblée générale ordinaire d'avril 2022. Elle réprecise que chacun des membres a reçu un exemplaire du PV de l'AG 2022 et propose l'approbation de ce dernier par l'assemblée en présence.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le trésorier, partiellement suppléé par le secrétaire, présente les comptes et le bilan 2022 de l'ASBL. Après une série de questions et réponses, il soumet ce bilan et ces comptes à l'approbation de l'assemblée en présence.

Par la même occasion, il propose la décharge aux administrateurs.

Cette double délibération est adoptée à l'unanimité.

N'ayant plus d'autres points à l'ordre du jour, la présidente lève la séance à vingt heures.

La présidente,

La secrétaire,

Le scrutateur,

Caroline DRESSE

Vanessa GILLIARD

Quentin VERWACHT

Groupement Régional Interdisciplinaire Douleur a.s.b.l.
En abrégé : G.R.I.D.

Onhaye (5523), Rue Grande, Som. 69 RPM : Liège - division Dinant
N° D'ENTREPRISE 0502.975.781

Liste des membres présents lors de l'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2023.

~ Voir en annexe ~